

Systèmes alimentaires, deux sommets, des engagements : Et après ?

Auteurs : Finda BAYO DIAKHATE, Cheikh Sadibou FALL, Chérif Syaka Assembène MANE, Ndeye Fatou FAYE (ISRA-BAME); Wim MARIVOET, Aboubacar HEMA (IFPRI); Ndeye Khoudia Laye SEYE DIOUM (ANSD); Ibrahima Paul THIAO (FONGS); El Hadji Momar THIAM (CNDN); Dieynaba BA BOCOUM (CSA); Fatou Goumbo GUEYE (DAPSA); Abdou BADIANE (FAO); Yoro Idrissa THIOYE (CNCR); Momar Talla GUEYE (ITA); El Hadji Malick BA (SE-CNSA)

Pourquoi c'est important ?

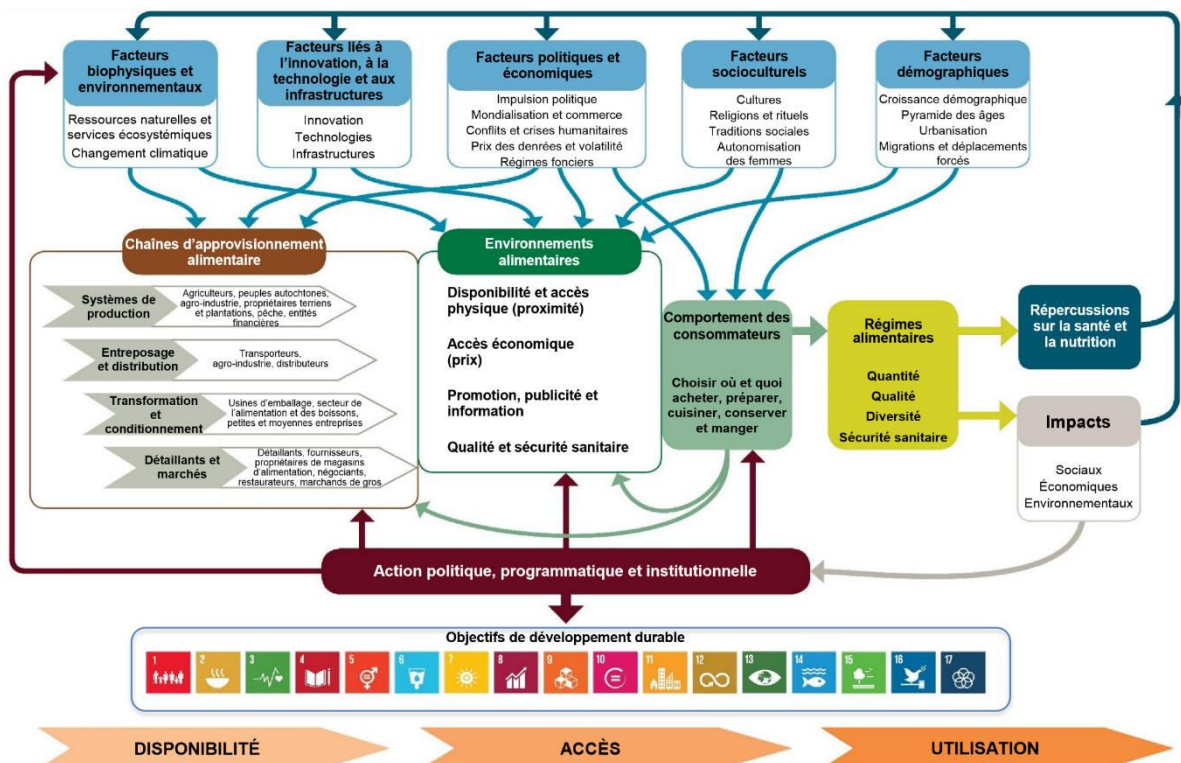
Construire des systèmes alimentaires durables et résilients est aujourd'hui une urgence pour l'Etat du Sénégal. En effet, face aux conséquences du changement climatique, l'impact de Covid-19, les conflits qui déstabilisent les flux commerciaux, la sécurité et la souveraineté alimentaire sont devenus des enjeux cruciaux pour la croissance inclusive. Le sommet mondial sur les systèmes alimentaires tenu en 2021 à New York et plus récemment celui organisé en Tanzanie en 2023 sont des occasions opportunes pour accompagner l'Afrique vers la transformation de ses systèmes alimentaires. Au Sénégal, la prise de conscience du gouvernement sur cette problématique s'est traduite par l'élaboration d'orientations et d'actions stratégiques qui prennent mieux en compte l'ensemble des composantes et les multiples interactions dans les systèmes alimentaires. Cette volonté a pour soubassement de tendre vers une santé et une nutrition améliorée à moindres impacts négatifs sur le niveau socio-économique et environnemental (voir Figure 1). Cette évolution se manifeste par une augmentation dans la production durable d'aliments nutritifs et à des prix accessibles.

Messages clés

- Transformer les systèmes alimentaires et garantir leur accès est une priorité pour l'Etat du Sénégal
- Trois pistes d'action sont définies pour atteindre ces objectifs
- Certaines mesures demeurent encore confuses
- Il n'y a pas de plan budgétaire fixé.



Figure 1 : Cadre conceptuel des systèmes alimentaires proposé par HLPE (2017)



PISTES D' ACTIONS	ENGAGEMENTS	DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE ET BUDGETAIRE	RÉALISATIONS CONCRETES
L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION, DE LA TRANSFORMATION, DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-SYLVOPASTORAUX ET HALIEUTIQUES DE QUALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Réduction TVA sur les factures de production Réduction TVA de quelques produits de consommation de base 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des comités et des plateformes de concertation et de suivi évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune réalisation concrète
LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Exonération et allègement fiscaux pour les jeunes entrepreneurs Renforcement de capacité des organisations professionnelles et socio-professionnelles Facilitation de l'accès aux services d'appui Mise en place de mesures anticipatives au changement climatique 		
LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Régularisation des importations Contrôle sanitaire du système de distribution des produits alimentaires Sécurisation foncières des exploitations familiales Révision LOASP 		

Discussion et recommandation

Depuis le sommet mondial sur les systèmes alimentaires en 2021, nous constatons :

Premièrement, plusieurs engagements ont été pris pour réaliser ces pistes d'action. Néanmoins, la plupart de ces engagements restent dans un cadre très général et sont donc peu spécifiques. Par exemple, la régularisation de l'environnement fiscal qui prévoit des réductions de la TVA sur les facteurs de production ne définit pas de taux encore moins à qui elles seraient appliquées. Ensuite, il manque de clarté sur les orientations et la portée de certaines mesures comme celle en lien avec la régularisation des importations, le contrôle sanitaire et la réforme foncière. Globalement, des objectifs précis n'ont pas été définis, des acteurs ou populations cibles ne sont pas identifiés et des délais d'exécution ne sont pas connus.

Deuxièmement, plusieurs dispositifs de gouvernance ont été identifiés pour rendre le processus de la transformation des systèmes alimentaires plus inclusif. Cependant, en l'absence d'engagements et de mesures plus élaborés, il est impossible d'évaluer les implications budgétaires et de prendre des dispositions requises.

Troisièmement, sans la définition de lignes budgétaires pour mettre en œuvre ces engagements, il est évident que des réalisations concrètes pour la transformation des systèmes alimentaires seront quasi-impossibles.

De façon globale, un grand retard est constaté dans l'exécution des engagements pris depuis 2021. En effet, l'inertie notée dans la mobilisation des parties prenantes et la mise en œuvre des engagements peut s'expliquer par le positionnement institutionnel de la structure pilote. La mise en place d'un cadre fédérateur et intersectoriel avec un organe de pilotage doté de pleins pouvoirs et placé directement sous l'autorité politique du Chef du gouvernement avec un éventuel accompagnement des partenaires techniques serait mieux indiquée.

Un ancrage institutionnel plus approprié est donc requis, car, en plus de revêtir un caractère stratégique, le comité national de suivi des engagements jouera un rôle de diagnostic et de prise de décisions politiques eu égard aux questions complexes dont il aura la charge. Il s'agit notamment, les problématiques foncières, les effets des changements climatiques, les procédures et conditions de taxation et de fiscalité, sans oublier les implications sur les finances publiques.

Par ailleurs, atteindre les objectifs du sommet sur les systèmes alimentaires ne se résume pas à l'identification des pistes d'action, à la prise des engagements peu explicites et non-contraignants et à la création des espaces d'échange. Il est d'abord essentiel de mener l'exercice budgétaire adéquat, avant de passer par l'implémentation correcte de ces engagements et de faire des ajustements si nécessaire.

Références utiles

- *Décision et engagement du sommet du forum africain des systèmes alimentaires au Sénégal 2023 (Tanzanie).* <https://aqrf.org/wp-content/uploads/2023/09/AFRICA-FOOD-SYSTEMS-FORUM-2023-Communiqué.pdf>
- Fall, C. S. et al. (2023). *Rapport Inventaire. Les Systèmes Alimentaires au Sénégal. Dakar (Sénégal) : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles/Bureau d'Analyses Macro-Economiques (ISRA/BAME).* <https://www.bameinfopop.info/publication-du-rapport-inventaire-les-systemes-alimentaires-au-senegal-par-le.html>
- HLPE (2017). *Nutrition et Systèmes alimentaires. Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.*
- *Projet de feuille de route du Sénégal pour le sommet mondial sur les systèmes alimentaires durables, 2021.* https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/Feuille-de-route-du-senegal_SENEGAL24072021-TMD-1.pdf